



Collectivité Territoriale de Corse

DOSSIER DE PRESSE

RN 193 et 198 2x2 voies entre Borgo et Vescovato

Présentation :

Dans le cadre de la modernisation de l'entrée sud de Bastia, la Collectivité Territoriale de Corse va procéder à des travaux d'aménagement d'une voie nouvelle de circulation sur la section de route comprise entre Borgo et Taglio-Isolaccio.

Le programme de modernisation de cette voie, sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité Territoriale de Corse, est inscrit au Schéma Directeur des Routes Nationales, voté le 22 décembre 1995 par l'Assemblée de Corse.

Cet aménagement entre Borgo et Vescovato constitue la première phase de la future voie de circulation entre Borgo et Taglio-Isolaccio.

Il porte sur la création d'une voie nouvelle de circulation à 2x2 voies d'environ 10km, sur le territoire des communes de Borgo, de Lucciana et de Vescovato, qui permettra de dévier la circulation hors de ces agglomérations.

Les Objectifs :

Ce projet s'inscrit dans un programme global d'aménagement concernant deux zones géographiques bien distinctes, qui se trouvent :

- au Nord : avec le contournement de la Ville de Bastia, la liaison entre Bastia et Furiani, la déviation de Casatorra et la mise à niveau de la 2x2 voie entre Casatorra et Rasignani.
- au Sud : avec le projet de la voie nouvelle entre Talasani et Prunete.

Il permettra:

- de désengorger les routes nationales 193 et 198,
- d'améliorer la sécurité des usagers
- de fluidifier et de réduire les temps de parcours des itinéraires des axes entre Bastia et Ajaccio et entre Bastia et Bonifacio
- d'offrir aux communes de la microrégion la possibilité de pouvoir réaliser un développement urbain plus cohérent et de leur offrir une meilleure desserte de leurs centres d'activités économiques.

La Procédure :

L'Assemblée de Corse a approuvé le 29 juin 1995, un projet de voie nouvelle entre Furiani et Talasani. En 2000, une autre variante a été choisie, portant sur un tracé neuf entre Rasignani et Talasani.

Cette variante a été adoptée par l'Assemblée de Corse, le 26 juillet 2001.

Pour des raisons économiques et techniques, l'opération a été découpée en deux phases :

1. Borgo (Rasignani) - Vescovato (Arena)
2. Vescovato (Arena) - Taglio-Isolaccio (Talasani)

La première phase a été déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral N°2003/0205 en date du 26 février 2003.

L'Assemblée de Corse a approuvé le 1^{er} juillet 2005, le projet définitif ainsi que son découpage en deux sections fonctionnelles (Borgo-Aéroport et Aéroport-Vescovato) et en sept tranches, afin d'en faciliter le financement.

Les principales caractéristiques du Projet :

La longueur de cette 2x2 voies, sans accès riverain, est de 9 175 m, avec un profil en long sans fortes pentes, de l'ordre de 2% en moyenne.

Il est important de souligner que l'éclairage public sera uniquement au droit des échangeurs.

La vitesse de référence sera de 110 km/h.

Le Golo sera franchi par un pont d'une longueur de 280 m

Deux ouvrages de franchissement de la voie ferrée sont prévus, un passage supérieur sur la voie ferrée situé au dessus de la 2x2 voies et un passage inférieur sur la voie de liaison avec la RN 193, à Casamozza, ainsi que sept franchissements et raccordements de routes départementales, six en passage supérieur et un en passage inférieur dont une tranchée couverte.

Trois échangeurs dénivelés sont prévus à Borgo, à l'aéroport de Bastia et à Casamozza.

Un giratoire sera construit à Arena, raccordant la voie nouvelle à la RN 198 sur le territoire de la commune de Vescovato.

Dix-sept ouvrages hydrauliques de franchissement de cours d'eau ou d'évacuation des eaux pluviales sont prévus sur cette section de route.

Un canal longitudinal sera construit en amont du projet. Il contribuera à l'assainissement de l'ensemble de la plaine et devrait atteindre jusqu'à vingt mètres de largeur.

Pour finir, la 2x2 voies qui aura, à terme, une longueur de 35 kms*, nécessitera pour son exploitation la construction d'un bâtiment dédié à cette tâche. Il a été évalué à 800 000 Euros HT compris dans le coût total de l'opération.

Plan de Financement :

Le montant de la première phase s'élève à près de 129 millions d'euros TTC, financés conjointement par la Collectivité de Corse, l'Etat et l'Union Européenne (FEDER).

Selon la répartition suivante (en pourcentage) :

- Collectivité Territoriale de Corse : 42%
- Etat : 57% (CPER + PEI)
- Union Européenne (FEDER) : 1% (Etudes)

Les Conditions et le Planning de réalisation :

L'opération Borgo Vescovato a été scindée en deux sections fonctionnelles qui sont :

1. Borgo – Echangeur de l'aéroport
2. Echangeur de l'aéroport – Vescovato

Les premières consultations d'entreprises pour la réalisation des travaux ont été lancées en mars 2005. Les premiers travaux devraient démarrer en décembre 2005.

Le délai global de réalisation des travaux est prévu sur 48 mois, dont 36 mois pour la section Borgo – Echangeur de l'aéroport.

La mise en service de la voie nouvelle entre Borgo et Vescovato devrait intervenir fin 2009, courant 2010.